N° 235.

ESSAI

SUR

LA SALICINE,

ET SUR SON EMPLOI

DANS LES FIÈVRES INTERMITTENTES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 14 août 1830, pour obtenir le grade de docteur en médecine;

PAR JEAN-BAPTISTE BLAINCOURT, de Méry-sur-Seine,

Département de l'Aube.

Ars medica tota in observationibus.
FRÉD. HOFFMANN.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1830.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. DUBOIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Président.*
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Suppléant.* ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER, *Examinateur.* DUBOIS. DUPUYTREN, *Examinateur.*
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Dubled.
Bayle.	Dubois.
Bérard.	Gerdy.
Blandin.	Gibert.
Bouillaud.	Hatin, *Suppléant.*
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart, *Examinateur.*	Piorry.
Cloquet, *Examinateur.*	Rochoux.
Cottereau.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798; l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA MÈRE

O vous qui n'avez cessé d'avoir pour moi la plus tendre sollicitude, daignez accueillir ce faible gage de l'amour et du respect que vous m'avez toujours inspiré.

A MON ONCLE

JEAN-BAPTISTE BLAINCOURT.

O vous, mon cher oncle, qui m'avez donné votre nom, et n'avez cessé d'avoir pour moi les bontés d'un père, puissiez-vous regarder se faible essai comme un gage de ma vive reconnaissance et du couvenir que je garderai de vos précieux bienfaits.

J.-B. BLAINCOURT.

ESSAI

SUR

LA SALICINE,

ET SUR SON EMPLOI

DANS LES FIEVRES INTERMITTENTES.

Long-temps on a demandé aux arbres de nos forêts, aux plantes nombreuses qui croissent sur le sol de l'Europe, un médicament qui pût remplacer le quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes. Les saules, dont les espèces et les variétés sans nombre font l'ornement de nos prairies, avaient fixé à plusieurs reprises l'attention des médecins, et l'on avait pu constater leur efficacité pour la guérison de ces maladies.

Lorsque l'analyse du quinquina parut, et que la quinine unie aux acides eut fait connaître un nouvel alcali végétal, on s'empressa de chercher dans les écorces du saule cet alcali que l'on supposait devoir s'y trouver, mais dans des proportions plus faibles. Les tentatives furent inutiles, et quelques chimistes obtinrent pour prix de

leurs travaux des extraits qu'ils employèrent comme fébrifuges avec des succès plus ou moins heureux.

Le principe actif des saules était encore inconnu, lorsque M. *Leroux*, pharmacien de Vitry-le-Français, trouva dans le *salix helix* l'une des espèces des saules à une étamine, ce principe immédiat cristallisé et privé de matière colorante; il lui donna le nom de *salicine*. Cet arbrisseau, jusqu'à présent relégué sur les bords des fossés et des terrains mobiles, que ses racines entrelacées défendent contre les courans de nos rivières, maintenant destiné à prendre place parmi les agens les plus utiles de la matière médicale, nous a paru pour ce motif devoir être décrit d'une manière spéciale. Il fleurit au mois d'avril; ses chatons se développent avant les feuilles; ils sont courts, cylindriques, et souvent opposés. Les fleurs mâles n'ont qu'une seule étamine; les fleurs femelles ont un ovaire qui porte deux stigmates sessiles, une capsule ovale, légèrement tomenteuse et déhiscente. Les feuilles, lancéolées, courtes et glabres, dentées en scie vers leur sommet, vertes en dessus, glauques en dessous, sont souvent opposées à la partie supérieure des rameaux, sessiles et alternes à leur partie inférieure, et n'ont pas de stipules. Les branches, droites, flexibes, servent à faire des liens très-souples, solides, et des ouvrages de vannerie. L'écorce qui les recouvre, violette sur les jeunes pousses, puis jaune et enfin grisâtre, est toujours glabre et luisante. L'intérieur est d'un jaune foncé; cette couleur existe jusqu'à l'extrémité des rameaux les plus déliés; l'amertume en est très-grande et surpasse celle des autres espèces de saule.

La salicine retirée de cette écorce est très-soluble dans l'eau et dans l'alcohol, insoluble dans l'éther; elle cristallise aisément lorsqu'elle est pure et sans mélange de matière colorante; ses cristaux sont alors d'un blanc nacré; sa saveur est aromatique, très-amère, et rappelle celle de l'écorce du saule; mais elle est plus prononcée. Les acides ne se combinent pas avec elle pour former des sels; étendus d'eau, ils la dissolvent et la désorganisent en partie; l'acide sulfurique concentré lui fait prendre une belle couleur d'un

rouge foncé et la charbonne. Elle fond dans son eau de cristallisation, et perd une partie de ses propriétés à une température peu élevé .

Le procédé que l'on met en usage pour obtenir la salicine est compliqué, et nous croyons devoir l'indiquer tel qu'il est décrit dans les journaux de médecine, où l'on rend compte du rapport fait par M. *Magendie* à l'Académie des sciences sur cette découverte. L'on fait bouillir pendant une heure trois livres d'écorce séchée et réduite en poudre dans quinze livres d'eau chargée de quatre onces de carbonate de potasse; on passe, et on ajoute à froid deux onces de sous-acétate de plomb liquide qu'on laisse déposer ; on filtre, et on traite par l'acide sulfurique en achevant de précipiter le plomb par un courant d'acide hydro-sulfurique. Il faut ensuite saturer l'excès d'acide par le carbonate de chaux , filtrer de nouveau , concentrer la liqueur, et la saturer jusqu'à la neutralisation complète par l'acide sulfurique étendu , décolorer par le noir, et filtrer bouillant ; faire cristalliser à deux reprises, et sécher à l'abri du contact de la lumière. Des trois livres d'écorce, on obtient par ce moyen une once de salicine. M. *Magendie* pense qu'en simplifiant ce procédé , l'on obtiendrait une quantité plus grande du principe immédiat, qui paraît exister à l'état libre dans l'écorce. Ce souhait a été accompli, et l'auteur retire dans ce moment des quantités beaucoup plus grandes qu'il ne le faisait dans le principe.

Le temps le plus favorable pour recueillir les écorces est le mois d'août. La sève qui existe encore permet de peler le bois et de le ratisser avec facilité. L'on doit choisir les branches les plus grosses , et rejeter les écorces que l'on aurait préparées en passant les branches dans un four médiocrement chauffé. Ce moyen infidèle détruit le principe que l'on cherche à extraire.

L'on a demandé si la salicine était réellement le principe actif de l'écorce du saule ; si elle jouissait de propriétés assez énergiques pour amener la guérison des fièvres intermittentes.

Les observations publiées sur ce sujet ont mis hors de doute ses propriétés fébrifuges, et nous sommes porté à croire que l'expérience des praticiens viendra confirmer les succès obtenus. Les formes variées sous lesquelles on peut l'administrer, la dose que l'on peut élever sans déterminer d'accidens, la facilité de l'obtenir d'arbrisseaux qui croissent au milieu de nos plantations, lui assureront sans doute une préférence justement méritée, lorsqu'elle sera plus répandue et devenue d'un usage général. Nous allons maintenant rapporter quelques observations recueillies par nous dans les cliniques des hôpitaux de Paris.

Ire. OBSERVATION.

Charles Mayor, âgé de quarante ans, cocher de fiacre, va travailler l'été dernier à un pont que l'on construisait sur la Loire près de Nevers. Il contracte une fièvre intermittente quotidienne, que l'on guérit par le sulfate de quinine. Il revient à Paris; les accès reparaissent, et sont supprimés de nouveau. Au commencement du mois de février, il entre à l'Hôtel-Dieu, dans les salles de M. *Bally*. La fièvre avait reparu pour la troisième fois, et venait tous les soirs à la même heure. Quelques jours après, elle change de type, devient tierce, et chaque jour d'accès elle avance d'une heure et demie à deux heures.

Le 18 février, le malade avait le teint pâle, la peau du tronc et des membres molle, décolorée; les joues creuses, les paupières bouffies, bleuâtres et ridées; l'appétit était conservé, la langue belle, les selles se faisaient régulièrement; le ventre, gonflé, n'était pas douloureux à la pression; la rate, engorgée, descendait dans l'hypochondre gauche. L'accès était venu la veille à deux heures environ, et le malade se plaignait de lassitude et de brisement dans les membres.

Le 19 février, l'accès vient à midi: horripilations, froid très-vif; il commence par les extrémités inférieures et s'étend de là au reste du corps; tremblement général, claquement des dents: sa durée est de deux heures. Le malade s'endort pendant le stade de chaleur, et

se réveille quelques heures après ayant éprouvé du soulagement pendant son sommeil. La chaleur et la sueur se prolongent une partie de la nuit.

Le 20 au matin, apyrexie, fatigue. L'on prescrit trente grains de salicine, qu'il doit prendre dans la nuit avant l'accès; pour aliment, des soupes et la tisane commune.

Le 21, l'accès commence à dix heures du matin ; il offre la même intensité que le précédent; le malade est couché sur le côté droit; les membres sont dans la flexion; ses sourcils, noirs, rapprochés, contrastent singulièrement avec la pâleur de son teint; sa physionomie exprime la douleur. Il prend dans la nuit trente-six grains de salicine après l'accès.

Le 22, jour d'intermittence, l'on prescrit cinquante-quatre grains, à prendre avant l'accès du lendemain.

Le 23, l'accès vient à neuf heures du matin, il paraît aussi intense, il n'y a pas d'amélioration apparente. Le malade prend cinquante-quatre grains dans la nuit qui suit l'accès.

Le 24, jour apyrétique, même dose de salicine.

Le 25, le malade éprouve à neuf heures du matin des frissons légers entre les épaules. Le froid, qui commençait auparavant par les membres inférieurs et était très-vif, existe à peine aujourd'hui. Le pouls est fréquent, la peau chaude ; le malade n'est pas aussi abattu, aussi triste que les jours précédens. A onze heures, les symptômes de la fièvre sont entièrement dissipés. Pendant la nuit, le malade prend trente-six grains de salicine.

Le 26, jour d'intermittence, le malade se plaint de douleur à l'épigastre, la constipation est survenue. (*Prescription :* vingt-quatre grains de salicine.)

Le 27, l'accès manque complètement. L'on prescrit un lavement; le teint du malade s'éclaircit, l'on ne sent plus la rate dans l'hypochondre gauche. Le malade sort le 1er mars; il n'a éprouvé aucun retour d'accès depuis le 25 février; ses forces renaissaient peu à peu; il sort, quoiqu'on eût désiré le retenir plus long-temps.

M. *Miquel*, dans une série d'observations de fièvres intermittentes

traitées par la salicine, et publiées par lui dans la Gazette médicale de santé, n'a pas été moins heureux dans un cas tout à fait semblable, quoique la dose eût été portée moins haut. Chez l'un et l'autre malade, le quatrième accès qui a suivi l'administration de la salicine a été complètement supprimé, malgré la violence des symptômes. Voici l'histoire de ce malade.

IIe. OBSERVATION.

François Gentillon, journalier, âgé de vingt ans, entra dans les salles de clinique de la Charité le 7 octobre dernier. Il était affecté depuis deux mois et demi d'une fièvre intermittente, dont les accès quotidiens allaient en augmentant d'intensité. Ce jeune homme, jusque-là d'une bonne santé, avait été pris de cette maladie après avoir travaillé une partie de l'été dans l'eau à la construction d'un pont aux environs de Nevers. Entré à l'hospice de Montargis, il y prit pendant trois semaines du sulfate de quinine, à la dose de douze et quinze grains par jour, mais sans aucun résultat, ce qui le décida à venir à Paris. La fièvre ne lui avait pas manqué un seul jour depuis l'époque de son invasion, lorsqu'il fut soumis à notre observation.

Régulièrement tous les soirs, à six heures, il était pris d'un frisson violent, qui se prolongeait près d'une heure, et était suivi de chaleur et de sueur. Il avait conservé quelque temps son appétit et sa force, mais l'un et l'autre disparaissaient; son teint était blême, sa face bouffie, ses jambes et ses cuisses étaient gonflées et œdémateuses; depuis quelques jours la rate était volumineuse.

Après avoir pendant deux jours constaté le retour de la fièvre à la même heure et son intensité, nous prescrivîmes, le 9 au matin, vingt grains de salicine dans une potion gommeuse. Le soir, accès assez violent, qui dure cinq heures.

Le 10, salicine, vingt-cinq grains; accès à la même heure, même durée, même intensité.

Le 11, salicine, trente grains. Le soir, le frisson est moins fort, l'accès ne dure qu'une heure et demie.

Le 12, le frisson est presque nul, et le stade de chaleur beaucoup moins long.

Le 13, accès très-faible, point de frisson, seulement malaise, pandiculations.

Le 14, la fièvre manque entièrement.

Le 15, on réduit à vingt grains la dose de salicine : apyrexie complète.

Le 16, le 17, apyrexie; l'on cesse alors l'usage de la salicine. La fièvre ne revint plus jusqu'à la sortie du malade, qui eut lieu le 8 novembre, sa sortie ayant été retardée par un petit abcès formé à l'aisselle.

III^e^. OBSERVATION.

Dans les deux observations précédentes, nous avons vu augmenter progressivement la dose desalicine en raison de la ténacité de la maladie. Dans celle-ci, au contraire, la fièvre, quoique intense et rebelle, n'a été combattue que par une dose de salicine toujours la même pendant la durée du traitement. Elle a diminué progressivement d'intensité, et n'a manqué complètement qu'après le septième accès.

Pierre-Paul-Jean-Baptiste Pincée, âgé de vingt-un ans, marbrier, fortement constitué, entre à l'hôpital Cochin, dans les salles de M. *Jadioux*, le 25 juin, pour se faire traiter d'une fièvre intermittente tierce, qui durait depuis trois semaines.

Le 28 juin, l'accès vient à midi; il est précédé de céphalalgie; le frisson est vif, et s'étend du dos et des épaules au reste du corps; il y a claquement des dents, et une sensation de froid profonde. Une heure après l'invasion de l'accès commence le stade de chaleur; la sueur ruisselle sur son corps; le pouls est plein, fréquent; la fièvre se prolonge ainsi jusqu'à huit heures du soir.

Le 29, au matin, apyrexie; il existe seulement une légère moiteur. Le malade n'a pas été à la selle depuis quelques jours. Le tour des lèvres est jaune, la langue blanche; il n'y a pas de douleur dans le ventre, l'appétit est diminué. (*Prescription :* une tisane d'orge et de miel et un demi-quart de portion.)

Le 30 juin, l'accès vient encore à midi; il offre la même intensité, la même durée que ceux des jours précédens. L'on prescrit trois pilules de salicine, de quatre grains chacune, à prendre après l'accès. Le malade prend la première à onze heures du soir, la seconde pendant la nuit, la troisième est perdue.

Le 1^er^ juillet, jour d'apyrexie, même prescription.

Le 2 juillet, l'accès avance, et vient à neuf heures du matin; il offre la même durée.

Prescription : quatre pilules de salicine. Le nombre des pilules demeure le même pour les jours d'accès et les jours d'apyrexie pendant tout le temps que se prolonge le traitement.

Le 4 juillet, l'accès avance, et vient à sept heures du matin. Le frisson est moins violent. On prescrit un lavement.

Le 6, l'accès vient à cinq heures du matin, le stade du froid est moins vif.

Le 7, jour qui devait être apyrétique, le malade, qui était allé à la selle sans lavement, et se réjouissait de voir ses accès diminuer, éprouve un accès à onze heures du matin. Le frisson est léger, et dure trois quarts d'heure.

Le 8, apyrexie.

Le 9, l'accès vient à onze heures; le frisson est très-léger, et dure une demi-heure; il y a ensuite de la chaleur, mais peu de sueur; la fièvre ne tombe entièrement qu'à cinq heures du soir.

Le 11 juillet, la fièvre vient à onze heures: sa durée totale est de deux heures.

Le 13, l'accès vient à onze heures, et dure à peine jusqu'à midi.

Le 15, l'accès manque complètement, la peau est fraîche, les selles se font aisément; le pouls est régulier, lent. L'on continue les jours

suivans les quatre pilules de salicine. L'appétit revient, les forces se rétablissent, le malade sort le 20 juillet sans avoir éprouvé de nouveaux accès.

IV^e. OBSERVATION.

Claudine Renaud, âgée de vingt-quatre ans, entre à l'Hôtel-Dieu, dans les salles de M. *Bally*, le 19 mars dernier. Cette jeune fille, qui était couturière, avait passé une partie des nuits à travailler, et depuis trois semaines était atteinte d'une fièvre quotidienne, avec douleurs au ventre, constipation et céphalalgie : on l'avait saignée en ville, sans que la douleur de tête eût diminué. Une perte de sang qui vint ensuite augmenta considérablement sa faiblesse.

Au moment de son entrée à l'Hôtel-Dieu, son teint était d'un jaune de paille, l'appétit avait disparu, l'hypochondre droit et l'épigastre étaient douloureux à la pression, et les selles supprimées. L'accès de fièvre venait à trois heures après midi, et se prolongeait fort avant dans la nuit. L'on prescrivit une application de sangsues à l'épigastre, des bains, des lavemens et des cataplasmes pendant les premiers jours.

Le 27 mars, les douleurs du ventre étant diminuées, on prescrivit au matin vingt-quatre grains de salicine, à prendre en quatre fois avant l'accès : celui-ci fut arrêté dès le premier jour.

Le 28, le 29, le 30, même prescription : la fièvre ne reparaît pas. La malade reprenait de l'appétit et un peu de force, lorsque deux jours après, ayant pris un bain trop froid, l'accès revint aussitôt. Pendant deux jours, on tenta l'usage de la salicine à la dose de trente grains, mais sans succès. Cette jeune fille étant très-affaiblie, l'on eut recours au sulfate de quinine, qui arrêta une seconde fois l'accès. Elle sortit quelque temps après sans avoir éprouvé de rechute, mais ayant été long-temps faible et convalescente.

V^e. OBSERVATION.

La malade qui fait le sujet de cette observation, guérie d'une fièvre quotidienne par la salicine, avait éprouvé une rechute, suite d'une indigestion. L'accès fut de nouveau supprimé par la salicine, mais employée à une dose plus forte que la première fois. L'histoire de cette malade est encore empruntée au recueil de M. *Miquel*, dont nous avons parlé plus haut.

Rosalie Regnier, teinturière, âgée de vingt-six ans, se présenta à la clinique de la Charité, le 8 septembre dernier, avec une fièvre intermittente quotidienne, qui durait depuis trois mois. Pléthorique et forte, elle se trouvait au cinquième mois d'une grossesse. Outre les accès de fièvre, elle éprouvait depuis quinze jours une céphalalgie constante, des bouffées de chaleur et une insomnie continuelle. Ces symptômes et la plénitude du pouls nécessitèrent une saignée du bras et quelques légers laxatifs avant d'en venir à l'emploi du fébrifuge.

Le 12, les accès continuant à la même heure et avec la même intensité, quinze grains de salicine furent administrés dans une potion gommeuse de quatre onces, que la malade prit en trois fois.

Le 13 et le 14, même prescription : aucune diminution de la fièvre.

Le 15, le frisson manque entièrement, et l'accès n'a pas lieu. Pendant quatre jours de suite l'apyrexie est complète.

Le 20, la malade étant descendue au jardin les pieds nus, et ayant mangé sans ménagement des pâtisseries et des pommes, eut dans la nuit une indigestion accompagnée de vomissement.

Le 21, à huit heures du matin, accès de fièvre, qui se répète le 22 à la même heure, ainsi que le 23, malgré l'administration de vingt grains de salicine : elle fut portée le 24 à trente grains. La fièvre

ne reparut plus dans les quinze jours qui s'écoulèrent jusqu'au 8 octobre, époque de la sortie de la malade.

VI^e. OBSERVATION.

Fièvre intermittente tierce qui durait depuis six jours. Guérison obtenue avec la salicine.

Pierre Manger, âgé de dix-huit ans, garçon nourrisseur, entre le 26 juin dans la salle de M. *Jadioux*, à l'hôpital Cochin, le sixième jour d'une fièvre intermittente tierce. Il éprouvait en même temps des douleurs à l'épigastre, et depuis cinq jours il n'était pas allé à la garde-robe. L'on prescrit une tisane d'orge et de miel, une application de sangsues, cataplasme et lavement.

Le 28, accès à neuf heures du matin : le frisson dure une demi-heure, la chaleur et la sueur se prolongent pendant la journée.

Le 29, la douleur du ventre est dissipée, le pouls est apyrétique. Lavement, tisane d'orge et de miel.

Le 30 juin, l'accès vient à six heures du matin : son intensité et sa durée sont les mêmes que le 28. L'on prescrit trois pilules de salicine de quatre grains chacune : le malade les prend dans la soirée de deux heures en deux heures.

Le 1^er^ juillet, la constipation a cessé. Même prescription.

Le 2, l'accès vient pendant la nuit, il est moins fort que le précédent.

Le 3, jour d'apyrexie, le pouls est lent, à peine sensible : l'on prescrit quatre pilules de salicine à prendre avant l'accès, qui doit venir pendant la nuit.

Le 4 juillet, l'accès est venu à dix heures du soir, il a été très-faible : c'est le dernier que le malade éprouve.

L'on continue les 5, 6, 7, 8 juillet l'administration des quatre pilules. Le malade sort le 9 sans que l'accès eût reparu.

L'on trouve dans le Journal général de médecine du mois de janvier de cette année deux observations de fièvres intermittentes guéries par la salicine, et lues à l'Académie de médecine par M. *Devilhers*, au nom de M. *Girardin*, qui les avait recueillies. Nous allons rapporter la seconde comme un exemple de fièvre intermittente d'une nature pernicieuse guérie par la salicine.

VII^e^. OBSERVATION.

Une femme âgée de quarante-trois ans, et qui jouissait habituellement d'une bonne santé, avait contracté depuis deux mois une fièvre intermittente tierce, et faisait depuis ce temps à peu près le métier de garde-malade auprès d'une voisine affectée de gangrène sénile aux deux jambes. Elle vivait dans une atmosphère d'une fétidité insupportable, et remettait de jour en jour à soigner sa fièvre, attendant la fin prochaine de sa voisine, qui ne pouvait recevoir de secours que d'elle, lorsque tout à coup la tournure de sa fièvre changea. Le dernier accès qu'elle venait d'éprouver l'avait affaiblie plus que les précédens. Au lieu d'un frisson violent et sans douleur, elle avait éprouvé, disait-elle des étouffemens terribles, accompagnés de hoquets et de vents dans l'estomac; il lui semblait qu'elle allait mourir à chaque minute et qu'elle était comme ivre. Ayant eu connaissance de ce qui s'était passé, je recommandai qu'on me prévînt aussitôt qu'un nouvel accès se montrerait. Au bout de vingt-deux heures, je fus appelé, et je constatai un changement sinistre dans toute l'habitude du corps; la crainte de mourir était encore plus prononcée, la figure excessivement maigrie, la peau jaune et froide, le pouls d'une irrégularité effrayante tant pour la vitesse que pour la force. Ces symptômes alarmans, après avoir duré près de deux heures, diminuèrent peu à peu; une sueur légère amena du calme; les urines étaient troubles.

Je vis bien clairement que j'avais à combattre une fièvre dégénérée, et qui d'après son nouvel aspect allait enlever promptement la malade.

Elle prit en neuf heures trente-six grains de salicine, dont trente grains en pilules de trois grains chacune, et six grains en lavement dans une décoction d'écorce de saule; néanmoins l'accès reparut après dix-neuf heures d'intervalle, mais avec une diminution remarquable dans l'intensité des symptômes. Elle continua à prendre de quinze à vingt grains entre chaque accès, toujours décroissant, et son rétablissement fut entier au bout d'un mois.

CONCLUSION.

Placé sur la surface du globe et destiné à lutter depuis son enfance contre les élémens physiques généraux qui tendent sans cesse à le détruire, l'homme, dont l'intelligence et l'instinct de conservation semblent avoir réuni en société pour résister avec plus d'avantage à l'énergie de ces agens, n'a cessé de chercher autour de lui des secours contre leurs influences. Tantôt il trouve dans son industrie les moyens de se mettre à l'abri de leur action; tantôt, maîtrisant pour ainsi dire ces élémens, il les force à tourner contre eux-mêmes leur puissance, et parvient à neutraliser leurs effets. En interrogeant les corps placés autour de nous, la chimie nous fait connaître les circonstances dans lesquelles ils peuvent nous être avantageux ou nuisibles. Débarrassant les uns des combinaisons qui masquaient des propriétés utiles, et tour à tour revêtant les autres de formes qui détruisent leur nocuité, elle est peut-être, de toutes les sciences, celle qui a rendu le plus de services à l'homme. C'est aux progrès de cette science que nous devons la découverte de la salicine, sur laquelle nous nous sommes efforcé de fixer votre attention.

Les exemples de fièvres intermittentes dont nous venons de rapporter l'histoire et la guérison nous paraissent démontrer d'une manière

évidente ses propriétés fébrifuges. Les essais tentés depuis quelques mois dans plusieurs hôpitaux de Paris ont confirmé ces résultats.

Mode d'administration.

On peut employer la salicine en poudre, on la donne alors à la dose de vingt à trente grains deux heures avant l'accès.

Sa grande solubilité permet de la donner dans une potion de quatre onces, que l'on édulcore avec le sirop de gomme ou toute autre espèce de sirop. On l'administre également en bols, en pilules; on peut l'unir au sirop diacode, à l'opium.

Si la fièvre était intense, on pourrait sans craindre d'accident porter la dose jusqu'à cinquante et soixante grains.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Tenuis et exquisitus victus, et in longis morbis semper, et in acutis, ubi non convenit, periculosus. Et rursùs ad extremum tenuitatis progressus victus difficilis. Nam et repletiones ad extremum progressæ difficiles sunt. *Sect.* 1, *aph.* 4.

II.

Solvere apoplexiam, vehementem quidem, impossibile; debilem verò, non facile. *Sect.* 2, *aph.* 52.

III.

Juvenibus autem, sanguinis spuitiones, tabæ acutæ, epilepsiæ, et cæteri morbi, maximè verò suprà nominati. *Sect.* 3, *aph.* 29.

IV.

Non febricitanti appetitus dejectus, et oris ventriculi morsus, et tenebricosa vertigo, et os amarescens, sursùm purgante opus esse indicat. *Sect.* 4, *aph.* 17.

V.

Frigidum autem, convulsiones, tetanos, nigrores et rigores febriles. *Sect.* 5, *aph.* 17.

VI.

Quæ perfrigerata sunt, excalefacere oportet, præterquàm quæ sanguinem profundunt aut sunt profusura. *Ibid.*, *aph.* 19.

VII.

Ex morbo diuturno alvi defluxus, malum. *Sect.* 8, *aph.* 5.